



Le Bonheur est en premier lieu notre affaire



Der beste Schmied unseres Glücks sind wir selbst

A l'heure où les problèmes des personnes âgées alimentent les conversations, courbent les échines, éprouvent les organismes dans leurs fonctions physiques, intellectuelles et mentales, on a mauvaise grâce d'évoquer la perspective du bonheur.

Cependant, tout n'est pas que souffrance et morosité dans le monde des aînés. L'état de plénitude auquel aspire chaque individu nous concerne aussi. Il faut le désirer, le vouloir, intensément, mettre en œuvre les moyens de le réaliser, nonobstant les obstacles qui se dressent sur la route.

Contrairement à ce que l'on croit, le bonheur dépend au premier chef de nous-mêmes et non point des circonstances extérieures auxquelles on l'attribue prioritairement. Si vous attendez que tout vous soit servi comme sur un plateau pour connaître la félicité, celle-ci ne vous sourira pas.

A l'exemple d'une maison que l'on construit, pièce après pièce, étage sur étage, et que l'on embellit, le bonheur est le fruit d'une quête, d'une conquête permanentes. Biens précieux s'il en est, l'aisance matérielle, la considération et même la santé ne constituent pas toujours les éléments fondamentaux de notre satisfaction. Il y faut encore et sur-

tout la capacité d'apprécier, de savourer les moindres réussites, les succès les plus modestes, les plaisirs simples, les joies profondes, qui sont le plus souvent d'ordre immatériel et d'essence supérieure. Et ces ingrédients nous appartiennent.

Sans négliger les apports périphériques garants de l'équilibre social, il y a lieu de se convaincre que nous devons être nous-mêmes les principaux et meilleurs artisans de notre bonheur. Pratiquer cette philosophie, c'est donner son vrai sens à la vie.

Anselme Pannatier

Wenn man über die Probleme der Alten spricht, macht unser Rücken einen Buckel, sind die körperlichen, geistigen und intellektuellen Organismen gefordert und es ist aus mit dem Glück.

Doch alles ist nicht Leiden und Traurigkeit im Leben der Alten. Das volle Glück, das jeder anstrebt, ist auch unser Ziel. Man muss es sich wünschen, es intensiv ersehnen, mit allen Mitteln nach ihm streben, trotz allen Hindernissen, die sich ihm in den Weg stellen.

Entgegen der allgemeinen Meinung hängt das Glück in erster Linie von uns selbst ab und nicht von den äußeren Umständen, von denen man es vielfach erwartet. Wenn ihr meint, das Glück werde euch auf einem Teller serviert, wird es euch nie zu lächeln.

Gleich wie man bei einem Hausbau Stein nach Stein auswählt, Stockwerk auf Stockwerk aufbaut, ist das Glück die Frucht des Suchens, einer ständigen Eroberung. So wertvoll das materielle Wohlergehen, die Wertschätzung und sogar die Gesundheit auch sind, ist es mit ihnen nicht immer zum Besten bestellt. Es braucht auch, und vor allem, die Kunst, das kleinste Gelingen, die geringsten Erfolge, die banalsten Vergnügen, die echten, meistens nicht materiellen Freuden von höherem Wert schätzen zu wissen. Und diese Werte gehören uns allein.

Ohne das Umfeld als Garant des sozialen Gleichgewichts zu vernachlässigen, müssen wir uns davon überzeugen, dass wir selbst die ersten und besten Schmiede unseres Glückes sind. Mit dieser Philosophie geben wir unserem Leben den wahren Sinn.

Anselme Pannatier

Une collaboration heureuse



Depuis de nombreuses années, notre FVR a entretenu des relations de collaboration efficace et d'amitié avec Pro Senectute VS et en particulier avec M. Dominique Germann, son ancien directeur, appelé ce printemps aux commandes du CMS de Sierre.

Nous avons apprécié en M. Germann ses compétences, son sens de l'écoute, son respect pour tout interlocuteur. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Pour le remplacer, le Conseil de Fondation a fait appel à M. Jean-Pierre Lugon, que j'ai plaisir à vous le faire rencontrer dans les lignes qui suivent.

**Bernadette Roten
Présidente de la FVR**



B.R. Jean-Pierre Lugon, vous êtes depuis peu à la tête de **Pro Senectute VS**. Présentez-vous aux lecteurs qui ne vous connaissent pas encore.

J.-P. L J'ai 32 ans et suis originaire de Sion où j'ai fait toutes mes classes. J'ai obtenu une licence en Sciences politiques et je termine actuellement un diplôme postgrade en administration et économie de la santé à l'université de Lausanne. Sur le plan professionnel, j'ai passé plusieurs années au Centre François-Xavier Bagnoud de soins palliatifs, en tant qu'adjoint de direction. Je me suis aussi intéressé à la psychiatrie de liaison en milieu hospitalier, ainsi qu'à la coordination des soins. Mes thèmes de prédilection sont donc très liés à la santé, au social et à l'économie.

B. R. Vous, parlez d'économie et de santé. L'association de ces deux termes peut faire peur, notamment aux personnes âgées.

J.-P. L. On se trouve aujourd'hui confronté à une double contrainte en matière de santé : le tarissement des ressources disponibles d'une part, et la nécessité d'assurer la qualité des prestations pour une population vieillissante. Il est inadmissible de stigmatiser continuellement la population âgée et de lui faire porter la responsabilité des coûts élevés de la santé. C'est au niveau de l'organisation des soins que l'on peut «gagner» en efficacité : une meilleure coordination entre l'hôpital et le domicile, travail en réseau, filières de soins, etc. En période de difficultés économiques, il nous faut décloisonner le système sanitaire et trouver de nouvelles manières de travailler ensemble. Pour moi, l'économie de la santé n'a de sens que si elle est au service des usagers et d'une meilleure qualité des prestations offertes.

B. R. Ceci rejoint la préoccupation de la FVR, qui mettra au centre des travaux de son prochain parlement les alternatives au placement en institution pour les personnes âgées.

J.-P. L Le placement en institution représente une grande crainte pour

les aînés, comme l'a confirmé le sondage que vous avez fait l'année dernière. Lorsque des alternatives sont possibles, elles doivent évidemment être exploitées. La situation valaisanne est très inégale à ce sujet ; même si les services d'aide et de maintien à domicile sont très performants en la matière, Les DOMINO, développés notamment par le CMS de Sierre, sont à ce titre exemplaires. Ces structures à encadrement médico-social représentent une alternative très crédible au placement. Il en va de même pour les foyers de jours, qui permettent souvent de soulager les proches. Des projets allant dans ce sens sont en cours de développement dans d'autres parties du canton. Pro Senectute doit favoriser l'émergence de telles structures dans tout le canton.

B. R. Quels sont vos projets pour l'avenir proche ?

J.P L. Il s'agit pour l'équipe de Pro Senectute VS et pour moi-même de développer l'institution en harmonie avec nos partenaires, en tenant compte de la réalité valaisanne. Nous allons oeuvrer à ce que Pro Senectute reste le lieu où l'on réfléchit aux conséquences du vieillissement de notre population et où l'on agit concrètement pour les aînés de ce canton.

Eine glückliche Zusammenarbeit



Seit vielen Jahren pflegt unsere WVR Beziehungen der fruchtbaren und freundschaftlichen Zusammenarbeit mit der Pro Senectute, im besondern mit Herrn Dominique Germann, ihrem ehemaligen Direktor, der letzten Frühling an die Spitze des sozialmedizinischen Zentrums von Siders berufen wurde.

Wir haben Herrn Germann als kompetenten Mitarbeiter, mit offenem Ohr und Respekt für den Gesprächspartner, kennen gelernt. Wir wünschen ihm bei seiner neuen Aufgabe vollen Erfolg.

An seine Stelle hat der Gründungsrat Herrn Jean-Pierre Lugon gewählt, den ich Ihnen in den folgenden Zeilen vorstellen kann.

**Bernadette Roten
Präsidentin der WVR**

B. R.: Herr Jean-Pierre Lugon, Sie sind seit kurzem an der Spitze von Pro Senectute VS. Würden Sie sich unsren Lesern vorstellen, die Sie noch nicht kennen ?

J.-P. L.: Ich bin 32-jährig, von Sitten, wo ich die Schulen besucht habe. Ich besitze ein Lizenziat in Politischen Wissenschaften und schliesse gegenwärtig an der Universität Lausanne noch ein Nachstudien-Diplom in Verwaltung und Wirtschaft der Gesundheit ab. Beruflich habe ich mehrere Jahre im Zentrum François-Xavier Bagnoud für schmerzlindernde Krankenpflege als Direktionsassistent gearbeitet. Ich habe mich auch für Psychiatrie in Verbindung mit den Spitälern interessiert sowie für die Koordination der Pflegebereiche. Meine Interessen gehen somit stark in Richtung Gesundheit, Sozialwesen und Wirtschaft.

B. R.: Sie sprechen von Wirtschaft und Gesundheit. Die Verbindung dieser zwei Begriffe könnte Angst machen, besonders bei der ältern Generation.

J.-P. L.: Auf dem Gebiet des Gesundheitswesens spürt man heute einen

doppelten Zwang: die fehlenden Ressourcen einerseits und anderseits die Notwendigkeit, die Qualität der Betreuung der Betagten zu garantieren. Man darf nicht immer auf die dritte Generation hinweisen und ihr die Verantwortung der hohen Gesundheitskosten vorhalten. Wo man etwas «gewinnen» kann, ist bei der Organisation der Pflege: eine bessere Koordination zwischen Spital und Heimpflege, Netzarbeit, koordinierte Pflege usw. In wirtschaftlich schwierigen Zeiten müssen wir das Gesundheitssystem entflechten und neue Arbeitssysteme gemeinsam erarbeiten. Für mich hat nur eine Gesundheitswirtschaft im Dienst der Empfänger und mit einem bessern Leistungsangebot einen Sinn.

B. R.: Das entspricht den Anliegen der WVR, die für das nächste Altersparlament Alternativen zum Altersheim für die alten Leute untersuchen wird.

J.-P. L.: Die Versorgung in ein Heim bewirkt bei den alten Leuten einen schweren Schock, wie es Ihre Umfrage des letzten Jahres gezeigt hat. Mögliche Alternativen sind selbstverständlich zu nutzen. Dies-

bezüglich ist die Lage im Wallis sehr unterschiedlich. Auch wenn die entsprechenden Hilfen und die Heimpflege sehr gut funktionieren, die DOMINO, von den sozialmedizinischen Diensten von Siders entwickelt, sind als vorbildlich zu werten. Diese Betreuungsstrukturen sind als eine gute Alternative für die Heime zu betrachten. Das gleiche gilt für die Tagesheime, die vielfach die Angehörigen entlasten. Projekte in diese Richtung sind auch andernorts im Entstehen begriffen. Pro Senectute muss sie im ganzen Kanton fördern.

B. R.: Welches sind Ihre Projekte für die nahe Zukunft ?

J.-P. L.: Es geht der Pro Senectute und mir darum, zusammen mit den Partnern die Institution im Einklang mit allen Beteiligten zu entwickeln, indem man den lokalen Realitäten Rechnung trägt. Wir werden dahin wirken, dass Pro Senectute ein Ort bleibt, wo man über die Folgen des Alterns unserer Bevölkerung berät und konkrete positive Lösungen für die dritte Generation trifft.



Eclairons notre lanterne...



Bleiben wir am Ball...

A V S - Évolution 1948 - 2003

L'Assurance-Vieillesse et Survivants demeure la branche la plus importante de nos assurances sociales. Après un premier échec en 1931, la loi sur l'AVS, adoptée par le Parlement en 1946, est acceptée par le peuple à une écrasante majorité (862'036 voix contre 215'496).

Depuis son entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 1948, elle a subi de nombreuses modifications par le biais de 10 révisions successives, des ordonnances et des décrets fédéraux. Cette évolution porte sur de nombreux éléments. Essayons d'en disséquer quelques-uns.

1. La rente simple minimale

Elle s'élevait en 1948 à 40 fr.

- en 1961 à 90 fr, - en 1964 à 200 fr. - en 1973 à 400 fr,
- en 1980 à 550 fr, - en 1988 à 750 fr, - en 1992 à 900 fr,
- en 1997 à 995 fr, - en 2001 à 1030 fr,
- en 2003 et 2004 à 1055 fr.

Auparavant différente, la rente maximale se monte au double de la rente minimale, depuis 1969.

2. L'âge de la retraite

En 1948: Hommes, 65 ans - Femmes, 65 ans

Depuis 1957: Hommes, 65 ans - Femmes, 63 ans

Depuis 1964: Hommes, 65 ans - Femmes, 62 ans

Depuis 2001: Hommes, 65 ans - Femmes, 63 ans

Dès 2005: Hommes, 65 ans - Femmes, 64 ans

3. L'obligation de cotiser

En 1948:

du début de l'année des 15 ans jusqu'à celle de la retraite,

Dès 1957:

du début de l'année des 18 ans jusqu'à la retraite.

4. L'indexation des rentes

D'abord prévue lors des diverses révisions, l'indexation des rentes par rapport au coût de la vie est entrée en vigueur en 1976. Depuis 1980, elle se fait selon l'évolution des prix et celle des salaires (Indice mixte), généralement tous les 2 ans, ou avant si le renchérissement dépasse 4 % au cours de l'année.

5. Le financement

a) Salariés et employeurs: 1948 : 4 % du salaire - 1969 : 5,2 % - 1973 : 7,8 % depuis 1975: 8,4 %.

b) Personnes indépendantes ou sans activité lucrative: un barème spécial, en fonction du revenu et adapté régulièrement.

c) Contributions des pouvoirs publics (Confédération et cantons). Elles s'élevaient, en 1948 à 160 millions; en 2002 - 7'700 milliards. Depuis 1948, elles comprennent les ressources des boissons distillées et du tabac. Depuis 1999, y sont ajoutés les revenus de 1 % de TVA et, depuis 2000, les impôts sur les maisons de jeu.

Voilà, très sommairement relevés, quelques éléments d'histoire de notre AVS. Le sujet est moins vite épousé que.... le chroniqueur

Frido Dayer

AHV – Entwicklung 1948 – 2003

Die Alters- und Hinterbliebenenversicherung bleibt die wichtigste unserer Sozialversicherungen. Nach dem ersten Misserfolg 1931 wurde das AHV-Gesetz 1946 vom Parlament genehmigt und vom Volk in der Abstimmung mit überwältigendem Mehr von 862 036 Ja gegen 215 496 Nein angenommen.

Seit seinem Inkrafttreten am 1. Januar 1948 hat es in zehn aufeinander folgenden Revisionen, eidgenössischen Verordnungen und Dekreten zahlreiche Veränderungen erfahren. Diese Entwicklung betrifft zahlreiche Elemente. Wir versuchen einige zu erläutern.

1. Die einfache Minimalrente

Diese stieg wie folgt an: 1948: Fr. 40.-,

1961: Fr. 90.-, **1964:** Fr. 200.-, **1973:** Fr. 400.-,

1980: Fr. 550.-, **1988:** Fr. 750.-, **1992:** Fr. 900.-,

1997: Fr. 995.-, **2001:** Fr. 1030.-,

2003 und 2004: Fr. 1055.-.

Die Maximalrente, bisher verschieden, steigt seit 1969 auf das Doppelte der Minimalrente.

2. Das Pensionsalter

1948: Männer: 65-jährig, – Frauen: 65-jährig

seit 1957: Männer: 65-jährig, – Frauen: 63-jährig

seit 1964: Männer: 65-jährig, – Frauen: 62-jährig

seit 2001: Männer: 65-jährig, – Frauen: 63-jährig

seit 2005: Männer: 65-jährig, – Frauen: 64-jährig

3. Die Beitragspflicht

1948:

von Beginn des 15. Altersjahres bis zur Pensionierung

seit 1957:

von Beginn des 18. Altersjahres bis zur Pensionierung

4. Die Indexierung der Renten

Zuerst bei den verschiedenen Revisionen vorgesehen, wurde die Indexierung der Renten seit 1976 der Teuerung angepasst. Seit 1980 richtet sie sich nach der Preis- und Lohnentwicklung (Mischindex), im allgemeinen alle zwei Jahre, oder vorher, wenn die Teuerung im Verlauf des Jahres 4 % übersteigt.

5. Die Finanzierung

a) Arbeitnehmer und Arbeitgeber: 1948 : 4 % vom Lohn, - 1969 : 5,2 %, - 1973 : 7,8 %, - seit 1975 : 8,4 %.

b) Selbständige oder Personen ohne lukrative Tätigkeit: ein besonderer Tarif, je nach Einkommen und regelmässig angepasst.

c) Öffentliche Beiträge (Bund und Kantone). Diese stiegen 1948 auf 160 Mio., 2002 auf 7 700 Mia. Seit 1948 kommen sie aus den Einkommen der destillierten Getränke und der Tabaksteuer. Dazu kommt seit 1999 1 % der Mehrwertsteuer und, seit 2000, die Steuer auf die Spielhäuser.

Hiermit eine sehr kurze Zusammenfassung der Geschichte unserer AHV. Das Thema ist weniger schnell erschöpft... als der Chronist.

Frido Dayer



15 Jahre bei der Pro Senectute



Pour ce regard rétrospectif, j'ai choisi d'évoquer trois thèmes: l'engagement des retraités, les conditions matérielles et la politique médico-sociale.

Les aînés s'engagent !

À mon entrée en fonction, la FVR était naissante. Quinze ans et trois parlements des anciens plus tard, elle rassemble 1500 personnes à Savièse ! Ce magnifique succès démontre que les capacités à mobiliser, à avoir des idées et à les défendre, ne s'évanouissent pas avec la première rente AVS !

Si ces réalisations ont contribué à une nécessaire prise de conscience de la défense bien comprise des intérêts des retraités, il est dommage de limiter l'engagement aux seules questions touchant directement la vieillesse. Par leurs compétences et par la richesse de leurs expériences, les aînés doivent participer à la résolution de l'ensemble des problèmes actuels et futurs de notre société. Les plus de 65 ans – un tiers des votants ! - sont politiquement très peu représentés. Intensifier leur intégration à ce

niveau me paraît désormais un enjeu essentiel. Cette étape ne sera pas la plus facile tant les résistances et les préjugés sont tenaces. Elle est cependant la seule qui permettra aux aînés de rester des citoyens à part entière, véritables partenaires de la dynamique de la cité !

La précarité à la vie dure !

Dès sa fondation, Pro Senectute a reçu le mandat de venir en aide aux «vieillards nécessiteux». L'introduction de l'AVS (1948), la mise en place des PC (1966) et l'entrée en vigueur de la LPP (1985), ont nourri chaque fois l'espoir que la fin de la pauvreté durant la vieillesse était proche. Pourtant, la consultation sociale de Pro Senectute n'a cessé de faire face à des situations précaires. Rien qu'en 2003, les assistantes sociales ont enregistré une augmentation de 15 % de leurs dossiers !

Les plus touchés sont les femmes âgées et ceux qui ont vécu des ruptures dans leur vie professionnelle ou familiale. Les conditions d'existence à la retraite sont déterminées très tôt dans le parcours de vie. La politique de la vieillesse n'est donc pas isolée de l'ensemble de la politique sociale. Toutes mesures en faveur de la formation, de l'emploi, de la famille, de l'égalité hommes-femmes, sont autant de facteurs qui vont améliorer les conditions de l'ensemble de la population retraitée.

Aide et soins à domicile: le Valais peut mieux faire !

Depuis trente ans, les Centres médico-sociaux se développent progressivement, apportant des solutions moins coûteuses et surtout garantes d'une meilleure qualité de vie. Mais le but n'est pas encore

atteint. D'abord, il est nécessaire de renforcer la coordination et la collaboration entre partenaires pour mieux assurer la continuité des soins. Ensuite, il faut diversifier les prestations afin de couvrir l'ensemble de besoins en évolution. Enfin, il est indispensable de mieux soutenir les proches qui contribuent de manière déterminante au maintien à domicile. Il s'agit en particulier de simplifier l'accès aux services et de créer des structures à vocation de décharge (foyers de jour, UAT, etc.) qui font cruellement défaut.

Le vieillissement de la population - trop souvent présenté comme un problème - est le résultat d'un progrès remarquable dont notre société peut être fière: nous vivons plus longtemps et en meilleure santé. Cette situation nouvelle implique des aménagements majeurs. Elle force à abandonner des manières anciennes de concevoir la politique de la santé et réclame la créativité et la participation de tous. Ajouté à la richesse des contacts humains qu'il procure, ceci rend notre travail d'autant plus passionnant.

Dominique Germann

Für diese Rückschau habe ich drei Themen ausgewählt: der Einsatz der Rentner/innen, die materiellen Bedingungen und die sozialmedizinische Politik.

Das dritte Alter setzt sich ein !

Bei meinem Amtsantritt war die WVR im Entstehen begriffen. Nach 15 Jahren und drei Alters-

parlamenten versammeln sich 1500 Personen in Savièse ! Dieser grosse Erfolg zeigt, dass die Fähigkeiten, sich zu bewegen, Ideen zu haben und diese zu verteidigen, mit der ersten AHV-Rente nicht erlahmen! Wenn diese Erfolge zu einem notwendigen Bewusstsein für die richtige Verteidigung der Interessen der Rentner/innen beigetragen haben, so ist es schade, diesen Einsatz einzige auf Fragen des Alters zu beschränken. Durch ihr Wissen und ihre reiche Erfahrung müssen die Senior/innen an der Lösung aller aktuellen Probleme unserer Gesellschaft teilnehmen. Die über 65-Jährigen – ein Drittel der Stimmberchtigten – sind politisch sehr schlecht vertreten. Ihre Integration auf dieser Ebene zu fördern scheint mir ein wichtiges Anliegen zu sein. Diese Etappe wird Angesichts der Widerstände und der Vorurteile nicht leicht sein. Aber nur so bleiben die alten Leute vollwertige Bürger, echte Partner einer dynamischen Gesellschaft.

Die Unsicherheit des harten Lebens!

Mit ihrer Gründung hat die Pro Senectute den Auftrag erhalten, den

«Greisen in Not» zu helfen. Die Einführung der AHV (1948), der Ergänzungsleistungen (1966) und der Berufsvorsorge (1985) erweckten jedes Mal die Hoffnung auf ein baldiges Ende der Armut des dritten Alters. Aber die soziale Beratung der Pro Senectute steht immer noch vor heiklen Situationen. Noch im Jahre 2003 stellten die Sozialassistentinnen eine Zunahme von 15 % ihrer Dossiers fest!

Am meisten betroffen sind die betagten Frauen und jene, die in ihrem Berufs- oder Familienbereich Einbrüche erlitten hatten. Die Existenzbedingungen im Alter werden früh im Lebenslauf bestimmt. Die Alterspolitik hängt somit von der gesamten Sozialpolitik ab. Alle Massnahmen bei der Bildung, dem Arbeitsplatz, der Familie, der Gleichberechtigung Mann-Frau sind Faktoren der besseren Situation der Rentner/innen.

Hilfe und Heimpflege: das Wallis kann noch mehr tun!

Seit 30 Jahren streben die sozialmedizinischen Zentren nach billigeren und vor allem für die Lebensqualität besseren Lösungen. Aber das Ziel

ist noch nicht erreicht. Vor allem muss die Koordination unter den Partnern verbessert werden, um die Dauerpflege zu sichern. Ferner sind die Leistungen so aufzuteilen, dass sie allen Bedürfnissen der Entwicklung gerechter entsprechen. Schliesslich sollten die Angehörigen bei der Heimpflege unbedingt mehr unterstützt werden, um letztere möglichst zu verlängern. Vor allem wäre der Zugang zu den Dienststellen zu vereinfachen und es müssten die stark fehlenden Strukturen zur Entlastung (Tagesheime, Kurzaufenthalte, usw.) geschaffen werden.

Die Überalterung der Bevölkerung – zu oft als ein Problem dargestellt – ist das Ergebnis eines grossen Fortschritts, auf den unsere Gesellschaft stolz sein kann: Wir leben länger und gesünder. Diese neue Situation verlangt Anpassungen, alte Auffassungen über die Gesundheitspolitik aufzugeben, und bedarf der Phantasie und der Mitarbeit aller. Damit würde neben den menschlichen Kontakten auch die Begeisterung an unserer Arbeit gewinnen.

Dominique German



Des aînés actifs et des sigles

Nous sommes entrés dans l'ère des sigles et il est parfois compliqué de savoir de quelle institution il s'agit. La FVR, Fédération Valaisanne des Retraités, que préside Mme Bernadette Roten, de Savièse, n'échappe pas à cette règle. Il est bon de savoir quelles sont les 12 associations qui la composent et qui les préside:

AERVR	Association des Enseignants retraités du Vs romand Bernadette Roten, 1966 Savièse
AMSI	Amicale des vétérans de Sierre-Energie SA Guy Loyer, 3960 Sierre
AREGIO	Association des retraités de Giovanola Frères SA Jean-Louis Descartes, 1870 Monthey

ARESMO	Association des retraités Site chimique de Monthey (ex Ciba) Michel Donnet-Monay, 1870 Monthey
AVA	Association des Vétérans d'Alusuisse Alcan German Löhtscher, 3952 Susten
AVIVO	Association des Vétérans, invalides, veuves et orphelins, Vs William Bressoud, 1895 Vionnaz
MCR	Mouvement chrétien des Retraités-Vie montante Françoise Zufferey, 1950 Sion
MDA	Mouvement des Aînés de Suisse romande, section VS Roger Tissières, 3960 Sierre
FTMH	Retraités du Syndicat FTMH Roger Tissières, 3960 Sierre

SCIV	Retraités des Syndicats chrétiens interprofessionnels Vital Darbellay, 1920 Martigny
SEBA	Retraités de Seba Aproz SA Jean-Charles Roduit, 1951 Sion
VPLO	Verein des pensionierten Lehrpersonals Oberwallis Rosmarie Imhof, 3911 Ried-Brig

La DÉMOGRAPHIE AU SERVICE DE LA CITÉ, c'est le sous-titre du livre publié à l'occasion du départ de M. Hermann-Michel Hagmann de la direction du Centre Médico-Social de Sierre et environs. Plusieurs chapitres très intéressants, sont consacrés aux aînés et à leur intégration dans la société.

La FÊTE DES GÉNÉRATIONS 2004 a été un grand succès grâce à la bonne organisation de Pro Senectute. On a fait un pas de plus vers la compréhension entre générations et on a promis de se revoir.

ILS ONT MARCHÉ, les Aînés, cet été.... En effet, la plupart des clubs ont organisé, sous l'égide de Pro Senectute, des marches en plaine, en montagne, le long des bisses, pour les marcheurs entraînés et pour ceux qui préféraient la «marche douce». Une bonne manière de se tenir en forme et de sceller des amitiés.

Robert Clivaz



Méditation souriante

Betrachtung mit Schmunzeln

Pour ceux qui se croient toujours jeunes !

J'ai cueilli mes 80 ans dernièrement et j'y pense souvent.

Ainsi, le coin de la rue est deux fois plus loin qu'avant.

Et ils ont ajouté une montée que je n'avais pas remarquée !

J'ai dû cesser de courir après le bus, parce qu'il démarre bien plus vite qu'avant.

Je crois qu'on fait les marches d'escalier bien plus hautes que dans le temps.

Et avez-vous remarqué les petits caractères que les journaux se sont mis à employer ?

Cela ne sert à rien aux gens de parler clairement. Tout le monde parle si bas qu'on ne comprend quasi rien. On vous fait des vêtements serrant, surtout à la taille et aux hanches que c'est désagréable !

Les jeunes gens eux-mêmes ont changé.

Ils sont bien plus jeunes que quand j'avais leur âge.

Et, d'un autre côté, les gens de mon âge sont bien plus vieux que moi !

L'autre jour, je suis tombée sur une vieille connaissance: elle avait tellement vieilli qu'elle ne me reconnaissait pas !

Je réfléchissais à tout cela en faisant ma toilette ce matin. Ils ne font plus d'aussi bons miroirs qu'il y a soixante ans.

Paroles de bonheur.
J Vernette - Bayard-Centurion

Für diejenigen, die sich immer für jung halten !

Ich habe seit kurzem 80 Jahre auf dem Buckel und beschäftige mich oft damit.

So ist unter anderm nun die Strasse um die Ecke doppelt länger als früher. Und sie haben eine Erhöhung angebracht, über die ich beinahe gestolpert wäre !

Ich musste dem Bus nachlaufen, weil er schneller wegfährt als früher.

Mir scheint, sie machen neuerdings die Stiegentritte beträchtlich höher als gewohnt.

Und sind euch die kleineren Buchstaben in der Zeitung nicht auch aufgefallen ?

Es bringt nichts, wenn die Leute deutlich sprechen. Heute reden alle so leise, dass man fast nichts versteht.

Man macht euch so enge Kleider, besonders um die Hüfte und an den Oberschenkeln, das ist lästig !

Auch die Jugendlichen sind nicht mehr wie wir früher. Sie sind viel jünger als ich es war in ihrem Alter.

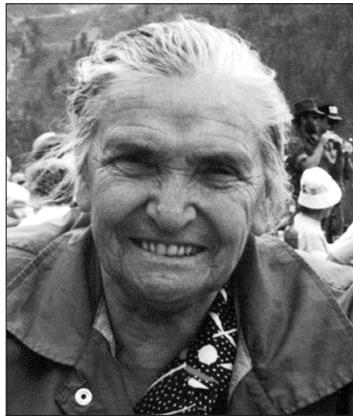
Und noch, heute sind die Leute meines Alters viel älter als ich !

Neulich habe ich eine alte Bekannte getroffen: Sie hat so gealtert, dass sie mich nicht mehr erkannte!

Ich dachte über all das nach, als ich heute meine Morgentoilette machte. Es gibt nicht mehr so schöne Spiegel wie vor 60 Jahren.

Aufmunternde Worte.
J Vernette - Bayard-Centurion

Trop vieux pour travailler ?



Marie

Le couperet de l'âge de la retraite engendre des situations rocambolesques et tragiques. Nous sommes entrés dans une période où les vieux sont toujours plus jeunes sur le marché du travail. L'âge devient un défaut que rien ne peut modifier. Tant pis pour les expériences dès que l'on a dépassé la quarantaine...

Cette constatation n'est pas une vue de l'esprit de quelques citoyens goggnons, mais la conclusion d'une

conférence de l'Institut de management international de HEC à Lausanne. Il devient difficile de trouver une place, dès que les années s'accumulent, et changer d'orientation devient un casse-tête chinois.

Le travailleur idéal de notre siècle a 30 ans et beaucoup de pratique. Ce qui devient une impossibilité de se caser pour beaucoup. Les études sont longues et lorsque l'on arrive au terme de la formation, l'expérience n'est pas au rendez-vous. Donc, l'employeur qui veut tout en même temps - la formation et l'expérience - ne trouve plus l'oiseau rare qu'il cherche. Et, pendant ce temps, les aînés se morfondent dans l'anonymat le plus complet, quelles que soient leurs capacités. Et ils sont de plus en plus nombreux à entrer dans cette catégorie.

On objectera très certainement que la vie moderne exige des connaissances spéciales et que tous les anciens n'ont pas la capacité d'adap-

tation nécessaire. Ces chevaliers de la rentabilité oublient que, pour arriver à la période moderne, il a fallu passer par des moments difficiles au cours desquels les aînés ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

Mais, cela c'est de l'histoire ancienne, qui n'a rien à voir avec la mentalité actuelle.

Si certains se mettaient simplement à penser aux services que pourraient encore rendre les anciens, ils seraient moins tentés d'appliquer les règlements à la lettre.

Et surtout qu'ils ne pensent pas que le bénivolat suffit au bonheur des retraités. Cela leur procure certainement beaucoup de satisfactions. Cependant, il faut continuer à vivre décemment. Et, lorsque les rentes sont insuffisantes parce que la période de cotisation n'a pas été assez longue, personne ne trouve la possibilité de vivre une retraite paisible.

Robert Clivaz

Trait d'Union

Binde-Glied

Fédération Valaisanne
des Retraités

Walliser Vereinigung der Rentner

Impressum

Editeur: Fédération valaisanne des retraités
Case postale 492 - 1951 Sion
Rédaction: Antoine Maillard 3960 Sierre
Deutsche Übersetzung: Clemens Arnold, Sitten
Imprimerie: Zufferey-Offset, Sion
Adresse: Atelier St.-Hubert, Sion

Parutions

4 fois l'an. Abonnement: frs 10.-
Abonnement + cotisation Frs. 20.-
Abonnement + cot. couple Frs. 30.-
CCP 19-3899-4

Sie haben das neue Binde-Glied kennen und schätzen gelernt. Um die nächsten Nummern - vier pro Jahr - nicht zu verpassen, können Sie diese mit Hilfe des beiliegenden ausgefüllten Einzahlungsscheines abonnieren.

Preise:

Fr. 10.- Abonnement allein
Fr. 20.- Abonnement + Mitgliederbeitrag
Fr. 30.- Abonnement + Mitgliederbeitrag für Ehepaare
HPC 19-3899-4

Danke für Ihre willkommene
Unterstützung.